

**Vue bloc du programme des cours**

Or Th Pr Au Cr

**Bloc 1****Cours obligatoires**DCER0100-1 *Certificat inter universités en droit de l'insolvabilité de l'entreprise* TA 107 - - 15

## - Module 1 :

Les techniques de recouvrement et techniques de financement, par Thomas Malengreau (UCLouvain)

## - Module 2 :

Le débiteur confronté aux saisies, par Frédéric Georges (ULiège)

## - Module 3 :

Le débiteur et pre-insolvency, par Aurore Jansen (ULiège) et Michèle Grégoire (ou assistant) (ULB)

## - Module 4 :

Le débiteur en PRJ, par Nicholas Ouchinsky (ULB) et Wim David (ULB)

## - Module 5 :

Le débiteur en faillite, par Florence George (UNamur), Bénédicte Inghels (UCLouvain)

## - Module 6 :

La société en liquidation déficitaire, par Jean-Benoît Hubin (UNamur)

## - Module 7 :

La transmission d'une entreprise en continuité / discontinuité (rachat, reprise,...). Les restructurations, fusions, scissions, acquisitions de sociétés, par R. Aydogdu (ULiège)

## - Module 8 :

Le secteur bancaire et des assurances, par Thomas Hürner (ULB) et Jean-Marc Gollier (ULB-UCLouvain)

## - Module 9 :

La fiscalité des entreprises en difficulté, par Oliver Bertin (UCLouvain et ULiège)

## - Module 10 :

Le sort des travailleurs dans les entreprises en difficulté, par Auriane Lamine (UCL)

## - Module 11 :

L'ASBL en difficulté et les associations de fait, par Deborah Gol (ULiège)

## - Module 12 :

Comptabilité, audit et gestion des sociétés en difficulté, par Oscar Bernarl Diaz (UNamur) et Yves Godefroid

## - Module 13 :

L'utilisation de plateformes électroniques : aperçu général (CRIDS)

## - Module 14 :

Le droit pénal des affaires, par N. Colette (UNamur)

## - Module 15 :

Les responsabilités civiles des entreprises personnes physiques et gérants par H. Culot (UCLouvain) et A. Jansen (ULiège)

## - Module 16 :

Aspects internationaux de l'insolvabilité par Patrick Wautelet (ULiège)

## - Module 17 :

Aspects de droit judiciaire par Dominique Mougenot (UNamur)

## - Module 18 :

Travaux pratiques en droit des sûretés et reddition des comptes par Roman Aydogdu (ULiège)